

MARTILLAC Migelane_

Marche du Lundi 09 Janvier 2023 Dénivelé positif 19 m, ibp : 26 HKG

Départ : 14 h 15

Itinéraire proposé pour rejoindre le départ de la Marche Temps de parcours depuis Bègles : 18' environ Ou depuis le lieu que vous avez convenu avec votre chauffeur*.

Rocade direction Toulouse Bayonne.

Prendre autoroute direction Toulouse.

Prendre la première sortie N°1 direction Léognan Martillac, Site Montesquieu. Après Martillac, rouler toujours dans la direction Léognan Site Montesquieu.

Au rond-point du cimetière, prendre à gauche direction Site Montesquieu, Saucats.

Rouler sur cette route 1 km jusqu'au parking à droite.

Se garer sur ce parking de Migelane connu aussi sous le nom de chêne de Montesquieu. Pour les GPS, indiquer forêt de Migelane Martillac.

Soit un trajet aller-retour de 27 km.

Ces informations sont prises sur Internet via Michelin

PRECISIONS DES CONSIGNES 2022-2023

Extrait de la lettre aux Marcheurs, Randonneurs :

Pour la marche normale (8 à 10 km), FOURMOND Clément doit connaître les personnes présentes en répondant sur le mail de la marche 10 km : rsbmarchedix@gmx.fr selon les règles applicables en 2022-2023 le vendredi avant 21 h précédant la Marche10 en indiquant :

***« je me rendrai directement au départ de la marche 10 du 26 Septembre avec mon véhicule et j'accepte d'emmener x personnes» ou « je me rendrai au regroupement de la place de la gare de Bègles et éventuellement, j'aurai besoin d'un chauffeur ».**

Les associations sont aussi soumises au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) qui impose le consentement des personnes pour la transmission de leurs données (déjà prévu dans la loi Informatique et Libertés).

De ce fait je ne suis pas autorisé à communiquer : les noms, n° de tél. ou mail des marcheurs afin qu'ils puissent se contacter entre eux, notamment pour trouver un chauffeur pour le covoiturage.

Lors de la 1ère marche, nous avons convenu d'une modification de l'organisation du covoiturage. Les chauffeurs présents ont accepté de communiquer leur N° de téléphone pour que les personnes qui ont besoin d'être transporté les appellent pour leur demander s'ils ont de la place et s'ils veulent bien les emmener.

Les chauffeurs qui acceptent de communiquer leur N° de tel :

ALCORTA Martine : 06 32 96 99 34

BERTIN Sylvie : 06 40 73 65 16

*BIZ Martine : 07 82 58 87 17 /. BONHOURE Colette : 06.89.94.46.93

CEROU Philippe : 06 70 54 46 80

*MIRAMBET Jean Claude : 06 11 08 62 41 /. JAULOIS Fabienne : 06.74.15.19.35

*MULLER Claude : 06 15 69 01 69

PLANEAU Jean Marie : 06 50 90 68 51

SIBUET LA FOURMI Serge : 07 89 28 61 78

* Souvent ces personnes transportent des marcheurs et ont leur petit groupe d'habitues qui viennent souvent. S'ils ont de la place, ils prendront d'autres personnes avec eux.

.../....

Un mail de confirmation d'inscription est envoyé le lundi en début d'après-midi.

COVOITURAGE économique, écologique :

Il est autorisé par la **Fédération et notre Assurance** mais ne peut être organisé par le Club.

C'est un contrat entre le conducteur et les passagers. Celui-ci doit s'assurer que son contrat comporte la **Couverture des personnes transportées**.

Un BAREME modifié en mars 2022, de participation financière, vous est donné à titre d'information par le Club. Les tranches sont de 12 à 14 km pour tomber sur des chiffres entiers.

Ces montants ne peuvent être au-dessus des tarifs du code des impôts.

Prix de base : 0,28 € du Km à 4 personnes par véhicule y compris le chauffeur, soit les tarifs ci-dessous par personne.

de 1 à 21 km : 1 €	de 22 à 35 km : 2 €	de 36 à 50 km : 3 €	de 51 à 64 km : 4 €
de 65 à 79 km : 5 €	de 80 à 92 km : 6 €	de 93 à 107 km : 7 €	de 108 à 121 km : 8 €
de 122 à 135 km : 9 €	de 136 à 149 km : 10 €	de 150 à 164 km : 11 €	de 165 à 178 km : 12 €

Tel portable :

Clément FOURMOND	06 89 86 02 44	Jean-Luc SANCHE	06 82 66 79 95
Didier CARDON	07 68 86 66 34	Jean Yves PRIOLEAU Président	jy.prioleau- rsb@orange.fr